

21 MARS 2024

AAPPMA « Les Ruisseaux du Canton de Bais »

Mr COULON Guillaume

2 Résidence Baudiaca

53160 BAIS

DDT de la Mayenne

Service eau et biodiversité

Cité Administrative – BP 23009

53063 LAVAL Cédex 9

A Bais, Le 15 Mars 2024

Objet : Demande d'autorisation d'organiser un concours de pêche dans la rivière l'Aron.

Madame, Monsieur,

Nous vous sollicitons afin d'avoir l'autorisation d'organiser la fête de la pêche pour les enfants dans la rivière l'Aron le Dimanche 02 Juin 2024 au niveau du pont des Aulnaies – Route de Mayenne à Bais.

Cette fête se déroulera sous forme de concours de pêche gratuit pour les enfants de moins de 14 ans de 9h30 à 12h. Il est souhaitable d'installer du grillage pour retenir les truites sur le secteur, le temps du concours. Le grillage sera retiré sitôt le concours terminé.

Il sera procédé également à un alevinage de truites qui seront fournies par la pisciculture Montécot de Désertines (53).

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes d'informations complémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président,

Guillaume COULON


A.A.P.M.A.
"Les Ruisseaux du Canton" - BAIS

PJ : Plan cadastral

géoportail

Gray / Mayenne

A.A.P.M.A.
"Les Ruisseaux du Canton" - BAIS



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 23' 28" W
Latitude : 48° 15' 50" N

Sur environ 600m, coupé en 4 ou 5 endroits avec du grillage.